

# FEMMES ENCEINTES, ENVIRONNEMENT ET SANTE

## FORMATION THEORIQUE

De plus en plus d'études montrent des liens entre les polluants présents dans notre environnement et notre santé (habitat, alimentation, air...). Les femmes enceintes et les nourrissons représentent des populations sensibles vis-à-vis de cette pollution. **L'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et la **Mutualité Française Hauts-de-France** se sont donc mobilisées sur le sujet en développant depuis 2011 le projet FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé).

Le projet FEES se déploie au niveau national grâce à l'appui des **partenaires locaux** et au soutien de **Santé Publique France**.

Dans ce cadre, des formations sont proposées aux **professionnels de santé** afin qu'ils puissent ensuite informer les futurs et jeunes parents des bons gestes à appliquer au quotidien pour préserver leur santé.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permettra aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité ;
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson ;
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

**A l'issue de la formation**, les participants seront ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et du nourrisson** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

## PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux **professionnels de santé**.



# PROGRAMME

| 1 <sup>er</sup> module<br>Contexte<br>Air intérieur et santé   | 2 <sup>ème</sup> module<br>Alimentation et santé  | 3 <sup>ème</sup> module<br>Cosmétiques et santé |
|--|---|---|
| Les différents <b>polluants</b> par voie d'exposition<br><b>Sources</b> et <b>impacts</b> sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson<br><b>Conseils de prévention</b> à transmettre et <b>solutions alternatives</b> |   |   |
|  |   |   |
| Contexte en santé environnementale   | Limiter les résidus de pesticides                 | Choisir ses cosmétiques                         |
| Produits ménagers sans danger  | Choix des ustensiles de cuisine et des contenants | Produits pour la toilette de bébé               |
| Aménagement de la chambre du bébé...   | Modes de cuisson...                               | Colorations...                                  |

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation alternera présentation de **résultats d'études scientifiques, conseils pratico-pratiques** à transmettre aux futurs et jeunes parents et **temps d'échanges** (brainstorming...) ;
- Le formateur s'appuiera sur une **présentation PowerPoint** régulièrement mise à jour grâce à une veille scientifique. Chaque item sera introduit à l'aide de questions (QCM, questions ouvertes...) ;
- Chaque participant bénéficiera de **documents** remis en séance et, suite à la séance, d'un accès à un dossier dématérialisé régulièrement mis à jour (supports de formation, documentation complémentaire, etc...) ;
- Un **test de connaissance** sera proposé au début et à la fin de la session et permettra aux stagiaires de mesurer leur progression.

## ORGANISATION D'UNE FORMATION

- ❖ **Nombre de participant limité** : Minimum de 7 participants / Maximum de 16 participants ;
- ❖ **Tarif pour le groupe** :
  - **En inter** (membre d'un réseau de périnatalité) : Dans certaines régions, les formations peuvent être proposées gratuitement grâce à une prise en charge des pouvoirs publics dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement ;
  - **En intra** (équipe d'un centre hospitalier ou d'une PMI) : 1800 euros TTC + Prise en charge des frais de mission du / des formateurs sur frais réels et des dossiers de séance pour les participants ;
- ❖ **Accessibilité PSH** : Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à contacter la Référente Handicap de l'APPA – Assia Lahouaichri assia.lahouaichri@appa.asso.fr pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'équipe de l'APPA tentera d'y répondre aux mieux.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH, FIPHFP.

L'APPA est signataire de la Charte de Progrès de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France.

L'APPA est organisme de formation enregistré sous le numéro **11940629894** (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et certifié **QUALIOPI** au titre de ses actions de formation.

Retrouvez le Règlement Intérieur des formations sur :  
[APPA – règlement intérieur](#)

 **3.8/4**  
UTILITÉ DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

 **3.8/4**  
SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION

*Satisfaction des participants pour l'ensemble des formations FEES théoriques de l'année 2024*

## FORMATION THEORIQUE

13 et 14 octobre 2025

*Cette formation est proposée par le réseau Mypa et sera animée par l'APPA.*



### DATES et HORAIRES

Lundi 13 octobre 2025

9h – 12h30

Accueil : 8h45

MODULE 1

Qualité de l'air  
intérieur et santé

Mardi 14 octobre 2025

9h – 12h30

MODULE 3

Cosmétiques et santé

Saint Germain en Laye

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée de la formation :** 10,5 heures

**Lieu :** Clinique Saint Germain - 12, rue Baronne Gérard – Salle de Direction – 78100 Saint Germain en Laye

**Date limite d'inscription :** 6 septembre 2025

## CONTACTS

**Inscriptions :** Auprès du Réseau Mypa, via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/reseau-mypa/evenements/formation-fees-initiale-13-et-14-octobre>

Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard deux semaines avant la formation.

**Formateur référent :** Audrey DUCROCQ – APPA [audrey.ducrocq@appa.asso.fr](mailto:audrey.ducrocq@appa.asso.fr)

**Questions administratives :** Pôle formation de l'APPA : [formation@appa.asso.fr](mailto:formation@appa.asso.fr) – tél : 03.20.31.71.57

*Coût de la formation pris en charge par :*

Soutenu et financé par

